

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Identification de la collectivité délégante

VILLE DE QUILLAN - M. PIERRE CASTEL, Maire - Hôtel de Ville – 17 RUE DE La Mairie -11500
QUILLAN -Tél : 0468200044 Fax : 0468209028 - Courriel : dst@ville-quillan.fr.

Objet de la délégation

Délégation de service public de gestion d'une fourrière automobile.

Procédure simplifiée de délégation de service public en application des articles L. 1411-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Caractéristiques principales du service délégué

Le délégataire est chargé d'exécuter la mise en fourrière de véhicules sur la totalité du territoire de la commune de QUILLAN tombants sous le coup des lois et réglementation de la circulation.

Le contrat de délégation sera conclu pour une durée de 1an et renouvelable par tacite reconduction à deux reprises

Date limite de réception des candidatures et des offres

Date limite de réception des candidatures : **vendredi 3 juillet 2020 à 12h00 Les candidatures et les offres sont à remettre conjointement.**

Toutes les pièces du dossier de candidature sont rédigées en langue française ou traduites et les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.

Critères attribution :

Voir règlement de consultation

Précisions générales :

Le dossier de consultation complet est remis gratuitement sur simple demande écrite (courrier, télécopie ou courrier électronique),auprès de la Collectivité :

**Commune de Quillan - 17 rue de la Mairie - 11 500 QUILLAN
Contact : M. Youcef GOUGA, E-mail : dst@ville-quillan.fr, Fax : 04 68 20 90 28**

Le dossier de consultation est également disponible au téléchargement sur : <http://www.e-marchespublics.fr/>, le site internet de la collectivité disposant d'un lien vers cette plateforme.